

### INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES POUR 2018-2019

Les inscriptions se dérouleront en deux phases :

#### 1<sup>ÈRE</sup> PHASE : L'INSCRIPTION

Pour l'entrée à l'école maternelle et à l'école élémentaire (Petite section et CP), mais aussi les nouveaux arrivants tous niveaux confondus, **l'inscription se fait à la Mairie de Zillisheim du 19 au 23 mars 2018.**



Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccinations ou du carnet de santé de l'enfant.

#### 2<sup>ÈME</sup> PHASE : L'ADMISSION À L'ÉCOLE

Attention : Elle ne peut pas avoir lieu si l'enfant n'a pas été au préalable inscrit en Mairie.

Elle se fera dans les écoles :

**POUR L'ÉCOLE MATERNELLE LE MARDI 27 MARS SUR RENDEZ-VOUS (CONTACTER PRÉALABLEMENT LA DIRECTRICE POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS).**

Se munir : du livret de famille, du carnet de santé ou d'un certificat médical attestant que les vaccinations, obligatoires, sont à jour et de l'accord du Maire en cas de dérogation.

**POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LE MARDI 27 MARS DE 13H20 À 16H00**

La présence de l'enfant est vivement souhaitée lors de l'admission à l'école élémentaire et elle est obligatoire pour une inscription en maternelle.

Si vous ne pouvez pas venir inscrire votre enfant à la date et aux horaires prévus, veuillez en informer les directeurs pour convenir d'un rendez-vous au 03 89 06 36 22 pour M. Dupont à l'école élémentaire ou au 03 89 06 37 22 pour Mme Prévost à l'école maternelle.

## ÉTAT-CIVIL

### CARNET DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU 2 FÉVRIER

#### Naissances

Daly LEBOUC le 4 décembre 2017

Mia COLOMBO SEILLER le 5 janvier 2018

Louane Denise Alice HASENBOEHLER le 7 janvier 2018

Charli François Jean-Louis BOCKSTALLER le 17 janvier 2018

Elisa Rose GROETZ le 18 janvier 2018



Elisa GROETZ



Charli BOCKSTALLER

#### Mariages

Pascal Roland HARTMANN et Sophie OTOUNGA-SOUNA le 6 janvier

#### Décès

Paulette Elisabeth KIRSTETTER veuve RITTER le 1er décembre 2017

Alfonso CARDI le 16 décembre 2017

Claudette Christiane SCHAPPLER ép. LESENECAL le 18 janvier 2018

Lilianne ADEL le 2 février 2018

### CRÉATION D'UNE RÉSERVE INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE - RISC

Les communes de Froeningen, Hochstatt et Zillisheim sont soumises aux risques d'Incendies, et potentiellement d'Inondations. Par ailleurs, l'actualité récente, montre bien que personne n'est à l'abri d'une situation de catastrophe naturelle ou de crise.

Les services de secours et les communes (sous la responsabilité des Maires) doivent s'organiser pour faire face aux besoins de la population.

Chaque commune, et en premier lieu son Maire, est responsable de l'évaluation de la situation et du soutien à apporter aux populations sinistrées.

Assisté par les conseillers municipaux et le personnel communal, le Maire n'est pourtant pas toujours en mesure, faute de préparation et notamment de possibilités d'encadrement, d'engager les bonnes volontés qui se présentent spontanément pour contribuer à la réponse.

La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC), composée de volontaires recensés, est chargée d'apporter son concours au Maire dans les situations de crise, comme dans le rétablissement post-accidentel des activités.

Dans une situation de crise, la solidarité s'organise naturellement mais pas toujours de façon coordonnée. La création d'une Réserve permet d'anticiper l'organisation de cette solidarité en fonction des risques connus et identifiés dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) notamment.

Elle participe ainsi au soutien et à l'assistance aux populations et apporte un appui logistique dans les différentes phases d'une crise.

Les volontaires de la Réserve contribuent également à la prévention et à la préparation des populations.

Les activités de la Réserve s'insèrent dans le cadre des compétences communales et celle-ci ne vise en aucune manière à se substituer aux missions du Centre de Première Intervention Intercommunal de Froeningen-Hochstatt-Zillisheim ainsi qu'aux services du SDIS.

La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile de Froeningen-Hochstatt-Zillisheim, agit ainsi de façon complémentaire aux actions de ces services et des associations de Sécurité Civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

#### REJOIGNEZ-NOUS DANS CETTE RÉSERVE.

Nous organiserons prochainement une réunion d'information sur le sujet. En attendant, celles et ceux qui sont intéressés par cette activité peuvent d'ores et déjà venir s'inscrire en Mairie ou par mail : [mairie@zillisheim.fr](mailto:mairie@zillisheim.fr)



### CARTE PASS'TEMPS

**Conditions pour en bénéficier :** avoir 65 ans ou plus

**Où se procurer la carte Pass'temps :**

Pour acquérir gratuitement la carte Pass'temps, il suffit aux bénéficiaires de se présenter à la mairie, munis de :

leur carte d'identité, une photo d'identité récente, un justificatif de domicile de moins d'un an.

**La carte est valable du 2 janvier au 31 décembre 2018.**

**Les avantages de la carte Pass'temps :**

En 2018, la carte Pass'temps offre de multiples avantages qui sont détaillés sur notre site internet [www.zillisheim.fr](http://www.zillisheim.fr) rubrique Informations.



## NOTRE VILLAGE

## CONSEIL MUNICIPAL

## RETOUR EN IMAGES

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

## INFOS PRATIQUES

## ÉTAT-CIVIL

### COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DU TRI SÉLECTIF

**Attention ! à partir du jeudi 15 mars 2018** la collecte des bacs à couvercle jaune (déchets recyclables, plastiques, emballages,...) se fera le jeudi après-midi tous les 15 jours.

La collecte des bacs à couvercle marron (ordures ménagères en sacs) se fera tous les vendredis après-midi.



### RÉUNION PUBLIQUE LE JEUDI 15 FÉVRIER À 19H00 À LA SALLE POLYVALENTE



### Les Zillisheimaises

**TOUTES A VOS BASKETS !! POUR UNE BELLE ACTION LE 29 AVRIL 2018 À ZILLISHEIM - 10 H 30**

« Les Zillisheimaises » sont de retour pour la 2ème édition de « LA ZILLISHEIMOISE » organisée au profit de l'AAFASC. En effet, « La Zillisheimoise », est une course-marche féminine caritative (5km non chronométrés). **Inscription sur le site [www.sporkrono.fr](http://www.sporkrono.fr) : 10 € pour chaque participante, et le tee-shirt officiel édition 2018 offert.**

**Contact: 0681070247-leszillisheimaises@gmail.com**

## L'édito



Madame, Monsieur, mes chers concitoyens, En 2017, la commune a fonctionné à plein régime. Nous avons initié, mis en œuvre, réalisé et finalisé des chantiers de grande envergure pour l'avenir de notre village.

Notre enthousiasme et notre volonté d'œuvrer et surtout d'agir, pour que vive intensément notre belle commune, restent intacts. Fiers de notre passé, nous poursuivrons la valorisation de notre patrimoine. Nous voulons également un village vivant et animé. Les commerces locaux et les manifestations locales y concourent. Fréquentez-les.

Nous voulons un village solidaire et responsable. La mise sur les rails de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC) participera à cet objectif. Nous voulons également un accès pour tous à la culture. L'ouverture de la cabane du lecteur (ou baraque à livres, façon Tuche) est un dispositif qui vient compléter les autres actions dans ce domaine. Nous voulons préserver notre exceptionnel environnement et cadre de vie. Les orientations du PLU vont dans ce sens. La collecte sélective des ordures ménagères à partir du 15 mars également.

Pour les écoles, la rentrée 2018 se fera au rythme d'une semaine scolaire de 4 jours.

À mi-mandat une bonne partie des engagements pris en 2014 par l'équipe municipale sont effectivement réalisés.

Pourtant malgré les contraintes fortes du fait des désengagements de l'État (environ 100 000€ de dotation de moins par an), nous faisons face en maîtrisant autant nos dépenses que la pression fiscale.

De plus, l'incertitude plane sur les conséquences de la réforme de la Taxe d'Habitation. L'État nous impose également de ne pas augmenter notre budget de fonctionnement 2018 de plus de 1% par rapport à 2017.

Je rappelle que nous n'avons pas remplacé deux personnes aux Services Administratifs et deux autres aux Services Techniques. Par ailleurs, deux emplois aidés viennent renforcer les services. Pour l'année à venir nous allons entreprendre les premiers travaux de sécurisation du Faubourg de Mulhouse en référence aux relevés de vitesse de l'entrée de ville. L'essai du radar pédagogique a été concluant et plébiscité par les riverains du Faubourg. Il sera complété par l'installation de feux à récompense au carrefour de la rue des Savoyards. Une étude de faisabilité pour le même dispositif, a été commandée également au niveau du carrefour de la rue de la Gare.

Le parking à l'intersection de la rue de Hochstatt et de la rue de Didenheim sera entièrement aménagé. L'installation d'une clôture et la suppression de l'arrivée du réseau électrique sur le terrain de football, permettront également de nous prémunir de certains visiteurs parfois envahissants.

Voici le menu pour 2018. Il est plus sobre que celui de 2017. Mais il respecte les engagements que nous avons pris en 2014 en sollicitant vos suffrages.

Votre Maire,  
Joseph GOESTER

# NOTRE VILLAGE

## L'ASSOCIATION REFLETS DES PASSIONS

L'Association Reflets des Passions a été créée, il y a 4 ans par un collectionneur afin de vouloir partager le plaisir de montrer sa passion !

Le but de l'Association Multi-Collections, c'est de permettre lors de la bourse annuelle Multi-collections qui est organisée en principe fin février début mars, de permettre à un voir plusieurs collectionneurs d'exposer leurs collections et ainsi partager leurs recherches avec un large public et peut-être de faire naître une nouvelle passion !

Vous collectionnez : Les cartes postales, les capsules de champagne, la monnaie, les timbres, les poupées, les figurines, etc ... Partagez vos passions. Vous êtes débutants et avez envie d'aide et de conseils, vous possédez déjà une collection, mais souhaitez la poursuivre, votre collection est déjà bien étoffée, mais vous voudriez la compléter ou rencontrer des mêmes passionnés que vous.

Vous rencontrez d'autres personnes qui ont les mêmes intérêts avec lesquelles vous pourrez partager des découvertes, développer des connaissances !

Contactez nous : Email: [refletsdespassions@hotmail.com](mailto:refletsdespassions@hotmail.com) Tél: 06 13 31 89 97



## NOS COMMERÇANTS : LA BOULANGERIE FREYBURGER

Daniel FREYBURGER, 58 ans, est présent dans la boulangerie familiale depuis l'âge de 14 ans. Il a commencé avec son père Henri en étant pré-apprenti, apprenti puis salarié. A réussi son brevet de maîtrise et est devenu patron en 1986. Le travail en famille est toujours d'actualité car la vendeuse, Georgette est sa sœur et Jean-Philippe le boulanger est son neveu. Son magasin propose différentes denrées, comme le lait, les œufs frais, le beurre, la levure, la farine, les pâtes artisanales. Les biscuits, la chapelure, les Bredede sont faits maison. On y trouve aussi bonbons, boissons fraîches non alcoolisées et des pâtisseries. Sans oublier bien sûr les différents pains : complet aux céréales, de campagne, baguettes et pains traditionnels. Les vendredis et samedis vous pouvez trouver du pain aux figues et aux fruits secs.

Sur commande, 48 heures avant, Daniel FREYBURGER vous confectionnera de délicieux vacherins, forêts noires et des biscuits mousse ainsi que son pain de "trois livres" (qui pèse en fait 1,250 Kilos) et appelé également le "Seminarwëcke". Appellation qui date de la période durant laquelle la boulangerie FREYBURGER livrait une cinquantaine de ces pains au Séminaire. Certains anciens élèves se souviennent peut-être encore des délicieuses tartines que leur confectionnaient les prêtres.

Si vous souhaitez goûter à toutes ces bonnes choses, en étant accueilli avec le sourire, les heures d'ouverture sont les suivantes :

-de 7h00 à 12h15 et de 15h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

-de 7h00 à 12h15 le mercredi et fermé l'après midi

-de 7h00 à 12h30 le samedi. Fermée l'après-midi ainsi que le dimanche.



## PATRIMOINE D'AUTREFOIS : PLAQUES «LES MÉTIERS OUBLIÉS»

Lors de vos promenades dans Zillisheim, vous avez certainement remarqué la présence de plaques bleues sur certaines maisons. En les lisant, vous remarquerez qu'elles correspondent à des métiers oubliés, à des maisons anciennes ou à des bâtiments dont l'utilisation première n'existe plus, comme notre mairie qui autrefois était une cour colongère.

Mais nous n'allons pas tout vous dévoiler afin de vous laisser découvrir au gré de vos flâneries à travers notre village, une partie de son histoire.



## CONVIVIALITÉ FESTIVE POUR LA CLASSE 1962 DE ZILLISHEIM

Comme tous les 5 ans, la classe 62 de Zillisheim a reconduit ses retrouvailles pour fêter les 55 ans de ses membres. Une soirée a été organisée par Jean-Luc et Christine Vix, tout d'abord autour d'un buffet apéritif, au courant duquel, les échanges ont été fructueux. Des photos retraçant les rencontres précédentes ont été mises à disposition pour remémorer ces sympathiques moments ! La troupe de convives s'est ensuite rendue au Paradis des Sources de Soultzmatt, où le cabaret les attendait pour continuer les festivités ! Repas, spectacle, danse et ambiance ont ravi tous les participants ! Les animateurs ont sollicité l'ensemble du public, sur le tube de Claude François « cette année-là ! », pour faire une dédicace à la classe 62 de Zillisheim ! A la satisfaction générale, la classe souhaite se revoir plus souvent ! Suite au prochain épisode !



# RETOUR EN IMAGES



Cérémonie des Voeux



Remise de la Médaille d'Honneur en Vermeil (25 ans de service) à M. Michel RESS, responsable du service technique de la commune



Remise de la maquette du pont du collège à MM LAUGEL et MULLER



Remise des prix du Concours de Sapins - Prix attribué aux associations: ACL Section Couture, Prix attribué aux particuliers : Mmes KEMPF et COLOMBÉ, Prix de la commune : Mme NEUHAUSER.

Lots de participation : Mme MILINAULT, APEZ, Jeunes et Pétiscolaire de Zillisheim, ACL Section Fitness.

# EVÈNEMENTS À VENIR

## BOURSE MULTI-COLLECTIONS

refletsdespassions@hotmail.com'."/&gt;

## OPÉRATION TULIPES

**SAMEDI 17 MARS DE 07H00 À 12H00**  
**VENTE DE TULIPES DEVANT LE PROXI**



Au profit de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation.



## SORTIE APRÈS-MIDI DÉTENTE PROPOSÉE PAR LE CCAS

Le CCAS souhaite organiser au printemps pour nos anciens, une visite à la Biscuiterie Albisser à PFASTATT.

Le départ se fera de la place de la Mairie, avec un transport organisé en bus.

Le nombre de places étant limité, si des personnes sont intéressées, prière de contacter et de s'inscrire à la mairie en transmettant ses coordonnées. Les modalités seront communiquées ultérieurement en fonction du nombre de personnes inscrites.

**Aucune participation financière ne sera demandée.**

Le seul but recherché est de vous faire passer un après-midi agréable à la découverte d'une authentique fabrique de biscuits alsacienne.

**INSCRIVEZ-VOUS VITE !**



# NOTRE VILLAGE

## A L'HONNEUR : MME CHANTAL LIMBERGER

Chantal LIMBERGER est née le 15 juin 1949, habite Zillisheim avec son mari et ses deux enfants depuis 1985 et est grand-mère de cinq petits-enfants. En 2002, Chantal LIMBERGER a arrêté son activité professionnelle. Etant couturière et commerçante, le contact avec le public lui manquait et elle a rejoint l'équipe de couture de l'ACL Rue du Repos, le mardi après-midi, en tant que bénévole pour transmettre son savoir-faire aux dames qui avaient envie de progresser dans la couture. Elles étaient et sont toujours une petite équipe qui se retrouve dorénavant depuis Avril 2016 à l'Espace Saint-Laurent, dans la convivialité.

Etant "touche à tout" elle s'est inscrite aux cours de cuisine qui avaient lieu le troisième vendredi du mois, rue du Repos. Par la suite, toujours en tant que bénévole elle a repris la relève afin d'initier les dames à la cuisine, d'abord rue du Repos puis Espace Saint-Laurent.

En 2007, Chantal LIMBERGER s'est engagée bénévolement au sein du comité des œuvres Saint-Laurent (fête villageoise) et en avril 2012 a pris la relève pour animer des après-midis récréatifs tous les premiers jeudis du mois, à l'Espace Saint-Laurent. Femmes et hommes du village se retrouvent autour d'une table avec un thème différent chaque mois. Une collation y est servie, fort appréciée par les participants et où règne une bonne entente et une bonne ambiance.

Chaque activité reste ouverte aux femmes et hommes souhaitant la rejoindre et passer d'agréables moments. **Les inscriptions peuvent toujours se faire auprès de Chantal LIMBERGER au 03 89 61 00 83.**



## CONSEIL MUNICIPAL

Le détail des délibérations est consultable sur le site internet dans «vous et vos élus» rubrique Conseil Municipal «les procès-verbaux».

### AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL DE LA COMMUNE DE ZILLISHEIM

Lors de la séance du Conseil Municipal du 3 juillet 2017, il a été détaillé en « points d'information » un bilan des aménagements complémentaires (réalisés, abandonnés, en cours et à l'étude) pour la SSZ – football. Les travaux de clôture des terrains faisaient partie de ces aménagements à l'étude.

Pour mémoire, l'objet du projet est le suivant :

Sécurisation des 3 terrains de football de la plaine sportive par la fourniture et la mise en place : d'une clôture de hauteur de 2 m sur les 3 côtés accessibles du complexe sportif, d'un portillon d'accès au terrain, d'un portillon de passage, et d'un portail d'accès 2 vantaux pour véhicules.

Cette sécurisation exigée par la Ligue d'Alsace de Football Association (Lafa) au vu du niveau de compétition de la SSZ – football permet le classement fédéral au niveau 5 de la Ligue de Football (FFF).

Le financement de ce projet sera assuré en partie par une demande de subvention auprès de la Lafa qui sera sollicitée par la Commune laquelle assurera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet.

### BILAN DES MESURES EFFECTUÉES PAR LE RADAR PÉDAGOGIQUE INSTALLÉ EN TEST SUR LE FAUBOURG DE MULHOUSE

De l'avis des riverains, l'entrée de ville côté Illfurth génère toujours des vitesses excessives autant en entrée qu'en sortie de ville.

La municipalité a donc décidé d'installer à titre d'essai un radar indicateur de vitesse pour les automobilistes dans le sens entrée de ville côté Illfurth à une dizaine de mètres du premier passage protégé.

Les riverains consultés ont indiqué avoir constaté une nette amélioration liée à cette installation.

Le radar a été opérationnel du 16 au 31 octobre 2017. Il enregistre toutes les données liées au trafic et aux vitesses.

Les principales données relevées sont les suivantes : trafic moyen quotidien : 2280 véhicules (832 200 véhicules sur l'année), pointe de trafic : entre 7h et 9h (sauf samedi/dimanche), environ 250 véhicules/heure, vitesse moyenne (mesure radar) : 47 km/h, excès de vitesse (> à 50km/h) : 27,02%, vitesse maximale (mesure radar) : 118 km/h, moyenne des vitesses maximales journalières : 80 km/h, vitesses de 51 à 60 km/h : 22% des véhicules, vitesses de 71 à 80 km/h : 4% des véhicules, vitesses supérieures à 80 km/h : 1% des véhicules.

Ces données mettent en exergue des problèmes récurrents de vitesse et les résultats attendus au niveau de la sécurité des riverains ne sont pas satisfaisants.

L'équipe municipale s'interroge sur la solution d'installer à demeure

sur cet axe ce radar pédagogique qui pourrait être déplacé de temps à autre, en complément du feu à récompense prévu à l'intersection du Faubourg de Mulhouse avec la rue de la Gare.

### RENOUVELLEMENT DES CONTRATS LOCAUX AGRICOLES

Par délibération du Conseil Municipal du 26 mars 2004, un contrat local agricole a été proposé à quelques agriculteurs pour la mise en herbe de zones sensibles avec fauche moyennant le versement d'une indemnité compensatoire annuelle.

Plus précisément, l'objet de ce contrat est de réduire les coulées de boue en amont des zones urbanisées lors d'événements climatiques exceptionnels par l'arrêt des cultures et la mise en place de surfaces enherbées.

Les derniers contrats conclus sont arrivés à échéance le 31 décembre 2017. Il est donc proposé aux conseillers de les reconduire pour une durée de 5 ans, à compter du 1er janvier 2018 et ce, jusqu'au 31 décembre 2022.

Les agriculteurs concernés sont les suivants : M. Christian DIETSCHY pour une surface de 99a 64 ca, M. Dominique KNECHT pour une surface de 1ha 59a 58ca, M. Jean-Georges SUNGAUER pour une surface de 3ha 32a 51ca.

Au total, ce sont presque 6 hectares de terrain situés en amont du lotissement du « Reschenbuehl » qui sont mis en herbe.

### VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL – RUE DU CIMETIÈRE

La Commune est propriétaire d'un terrain constructible – rue du Cimetière cadastré en section 16 parcelle 435 d'une contenance de 14a 50ca, non valorisé à ce jour.

Pour des raisons budgétaires mais aussi pour répondre à une demande de logements toujours aussi tendue sur le territoire zillisheimois, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de mettre en vente ce terrain privé de la Commune.

Deux options ont été étudiées jusqu'alors à savoir, détacher une parcelle de 5 ares ou de 7 ares en vue d'y accueillir un projet d'habitation. Ce terrain à détacher, qui fera l'objet d'un procès-verbal d'arpentage dressé par un géomètre-expert, ne sera bien évidemment pas vendu en-deçà de l'évaluation du Domaine dont la consultation vise justement à déterminer la valeur vénale du bien.

Le service urbanisme de la Commune s'assurera en outre que le projet déposé soit conforme à la réglementation en vigueur.

Les conseillers se sont prononcés favorablement sur ce principe de céder ce terrain communal – rue du Cimetière étant entendu qu'un procès-verbal d'arpentage définissant le périmètre foncier définitivement alloué sera établi.

# RETOUR EN IMAGES



La nouvelle cabane du lecteur installée dans le bosquet à côté du coiffeur Michel en face de la Mairie. Des livres ainsi que des revues sont à disposition des amoureux de la lecture.



Remise du chèque d'un montant total de 4 600,34 € à M. Jean-Damien COLLIN, Délégué Général de la Fondation de France Grand Est suite à la collecte de dons faite auprès de nos commerçants, nos associations et nos écoles et à l'organisation d'un concert de solidarité pour les sinistrés des Antilles par le CCAS et avec la participation de l'OMSCAP.



Fête des Aînés



1ère Waggesnacht

